



CHATELLENIE DE LILLE

2024 - 5

JEAN LIBERT A HERLIES

Par Christophe Yernaux

CASTELO-LILLOIS

 Christophe Yernaux

 2024 - Article 5 - 9 pages

 www.lillechatellenie.fr

2024 - 5



WEPPEs

ISSN 2494-5315

Revue gratuite d'histoire et de
généalogie de l'ancienne
châtellenie de Lille

Plus ou moins – Si la plupart des archives notariales de la châtellenie de Lille ne sont conservées que depuis 1671, il arrive toutefois d'en trouver de plus anciennes comme celles de Jean Libert. Archives plus ou moins notariales puisqu'on y trouve également des fragments de comptes et de plaids.

La châtellenie de Lille était une division administrative de l'Ancien Régime recoupant à peu de chose près l'actuel arrondissement de Lille. Elle était divisée en cinq quartiers : Carembault, Ferrain, Mélantois, Pévèle et Weppes avec à la tête de chacun un haut justicier, respectivement seigneur de Phalempin, Comines, Lille, Cysoing et Wavrin.

Notariat : Herlies

Notaire à Herlies

Jean LIBERT

Plus ou moins – Si la plupart des archives notariales de la châtellenie de Lille ne sont conservées que depuis 1671, il arrive toutefois d'en trouver de plus anciennes comme celles de Jean Libert. Archives plus ou moins notariales puisqu'on y trouve également des fragments de comptes et de plaids.

Jean LIBERT à Herlies (1628-1637) y compris les pièces de procédures

2 E 3 / 7977 acte 1 du 28/02/1628

[Détruit. D'après les signatures : Maximilien LECOMTE] à marier, pour le présent résident à Herlies d'une part, Pasquier, Gilbert et Marie LECOMTE frères et soeur, héritiers d'Isabeau et Catherine LECOMTE aussi leurs sœurs tous d'Herlies et tous donataires de Mathieuette FLAMENT femme d'Antoine SEGON d'autre part. Ayant fait main assise sur 2c de labour à Illies occupés par Pierre GAUWIN à eux par le trépas de ladite Mathieuette entraînant dépenses pour 24£ chacun dont le premier acquittera les seconds à condition qu'ils leur cèdent les dits 2c.

2 E 3 / 7977 acte 2 du 01/03/1628

Antoine BOCQUET [...] Philippe, laboureur et Laurence BOCQ[...] sa femme de Sainghin vendent à Jean DEBEAUSSART marchand et laboureur et Jeanne VRITE (VRETE ?) sa femme, 2c 6v de labour à Wicres.

2 E 3 / 7977 acte 3 du 16/03/1628

Marie LELEU femme à présent de Jean COUTURIER d'Herlies donne à Marie, Michelle et Claire LEFEBVRE ses nièces, enfants mineurs de feu Pierre LEFEBVRE et de feu Simone LELEU encore en bas-âge, 6c de labour à Fromelles, à ladite Michelle 5c 1/2 audit lieu, à ladite Claire 3c 1/2, à ladite Claire ce qui lui revient dans un lieu manoir d'une mencaudée, le tout à Herlies.

2 E 3 / 7977 acte 4 du 03/05/1628

Gilles CAPPON d'Herlies pour satisfaire Arnould CAPPON son fils, laboureur à Herlies qui **l'a assisté dans ses afflictions et maladies qu'il a plu à notre Père créateur de lui envoyer depuis cinq ans environ**, nourriture aliment et autres causes, lui donne 300£ à prendre à sa mort sur ses plus apparents biens hors part.

2 E 3 / 7977 acte 5 du 20/05/1628

Conditions accordées entre Jean DE GRUSON de Laventie et Pierre HENNION touchant la retraite etc. Joint en brouillon : Plaids du 14 novembre 1628 : Jean DE FACHES contre Melchior DUFLOT. Vincent DEROUBAIX a prêté serment de fidélité en tel cas requis devant francs hommes de fief d'Aubers.

2 E 3 / 7977 acte 6 du .././1628

Martin DELANGLE a reçu d'Anselme Opicius CUVELIER 7£ 5s pour avoir dérodé au cimetière de Wicres l'an 1628. André CROMBET a reçu dudit CUVELIER, égliseur, 15£ 11s pour pareil dérodé et été quérir des obeaux à planter et chercher des pourpoints à Herlies. Jean DUFRESNE a reçu dudit 15£ 5s pour avoir dérodé et aider à chercher les obeaux.

2 E 3 / 7977 acte 7 du 24/07/1628

Péronne BARBET veuve d'Henri CAIGNET pour avoir paix et amour entre Antoine MESSEANT époux de Catherine CAIGNET et Pierre DE COUCHELLES époux de Marguerite CAIGNET fille dudit Henri, procède au partage. Audit Antoine la moitié d'un lieu manoir sur 10c, moitié de 5c ½ de labour en deux pièces, moitié de 6c de pré. A Pierre l'autre moitié desdits biens contre une rente de 12£ par an sa vie durant et l'avesture de 4c pris en 13c à Santes et une vache. Elle se réserve de mettre à néant la présente disposition d'ici un mois. Promettant de faire obliger Pasque COUTURIER veuve de Pierre DE COURCHELLES.

2 E 3 / 7977 acte 8 du 01/08/1628

Adrien BOCHAN laboureur à Herlies pour le bon amour qu'il porte à André DELEPIERRE, boucher et tisserand et Noëlle LEROY sa femme, leur donne un lieu manoir sur 1c ½, à ladite Noëlle 2c de labour en 6c à Illies, 5c ½ et de pareil à charge de payer à Pierre DELEPIERRE (Rayé : fils de Philippe neveu dudit André) le jeune, son frère, 100£ et à Noëlle LEROY filleule dudit à ladite (sic) Noëlle 100£.

2 E 3 / 7977 acte 9 du 05/08/1628

André DELEPIERRE boucher et tisserand à Herlies pour le bon amour qu'il porte à Adrien BOCHAN laboureur à Herlies, lui donne un lieu manoir sur 1c ½ après son trépas à charge de payer à Pierre DELEPIERRE son frère 100£ à son trépas par ledit Adrien ou Noëlle LEROY sa femme survivant.

2 E 3 / 7977 acte 10 du 05/08/1628

Noëlle LEROY femme d'André DELEPIERRE d'Herlies pour la bonne amour qu'elle porte à Adrien BOCHAN, laboureur à Herlies, lui donne 5c ½ de labour à Illies et 2c pris en 6. A charge de payer à Noëlle LEROY, sa nièce, 100£.

2 E 3 / 7977 acte 11 du 27/08/1628

Noël LEFEBVRE [...] Herlies pour faire paiement à Martin LELEU aussi [...] à Laventie de 9£ de gros de 6fl la livre à cause de vente de l'avesture de blé sur 6c à Herlies et compte fait ensemble, promet de l'acquitter vers Guillaume DEHENNIN laboureur à Aubers de 12fl, Jean DUBOIS brasseur à Marquillies 12fl, Chrétien DUBOIS laboureur à Herlies 6fl, Opicius CUVELIER laboureur à Wicres 6fl, Maximilien LEFRANCS bailli de la comté d'Herlies 10fl, Jacques FIEVET meunier à Herlies 44p.

2 E 3 / 7977 acte 12 du 19/10/1628

Michel LEPLAT fils de feu Charles et de feu Jacquemine GUERMONPREZ d'Aubers, assisté de Michel DOUDELET son parrain et de Wallerand LEPLAT son cousin germain paternel d'une part, Catherine LEROUGE fille de feu Pierre et de feu Martine LEROUGE, assistée de Josse et Maximilien LEROUGE ses frères germains, Paul MILLEVILLE et Pierre DUHAYON ses beaux-frères d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot sauf que ledit DOUDELET lui donne 100fl à son trépas et aura ses vêtements de noces. Elle apporte par le trépas de ses père et mère sa part dans un lieu manoir à Herlies occupé par ledit Josse son frère sur 3c et 10c de labour en deux pièces et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 7977 acte 13 du 16/12/1628

Jacques TONNEAU fils de Jean, laboureur et Marie LECOMTE sa femme du hameau de Ligny le grand, paroisse d'Illies, vendent à Etienne TONNEAU fils de feu Jean, et Marguerite GRUISON sa femme dudit lieu, leur part dans un lieu manoir à usance d'échopperie occupé par Jean BOIDIN et portion de jardin à Herlies à l'encontre des frères de ladite Marie.

2 E 3 / 7977 acte 14 du .././1628

Extrait du registre aux contrats des ventes échues en la comté de Coupigny pour 1628-1629. Changement [échange] fait par François CORNU, Jacques et André DESPIERRES tuteurs de Nicolas et Laurent CORNU enfants mineurs de feu Jacques CORNU et de Françoise DESPIERRE à François BILLAUD à Hantay de 2c ½ 16v de labour appréciés 200£. Vente par André et Pierre LEVECQUE père et fils, héritiers de feu Noëlle MILLEVILLE à Anselme Opicius CUVELIER, censier d'Orémieux de la moitié de 7c dont l'autre moitié est tenue de St Eloi lez Noyon à Wicres estimés 400£

2 E 3 / 7977 acte 15 du 19/03/1629

Antoine DE GUERRY fils de feu François, Jean LEFEBVRE laboureur à Trois Maisons, paroisse de La Bassée, forts de François LEGHIER et Marie DE GUERRY sa femme, pour faire solution de paiement à Jean DE BEAUSSART marchand et laboureur à Wicres de 60£ pour sommes payées à leur place, et prêt, lui cèdent leurs droits sur les biens meubles, immeubles, fiefs, terres et héritages à eux par le trépas de Nicole MILLEVILLE fille non mariée de feu (blanc) par donation faite à leurs prédécesseurs et autrement. Témoin Arnould DE HENNIN, serviteur chez Allard CUVELIER.

2 E 3 / 7977 acte 16 du 19/04/1629

François LEGHIE tisserand de toile à Herlies pour faire paiement à Jean DE BEAUSSART, laboureur à Wicres de certaines sommes payées à sa place, et prêt, et suite à la cédation par Jean LEFEBVRE, Antoine DE GUERRY et leurs femmes le 19 mars, il la garantie sur ses biens.

2 E 3 / 7977 acte 17 du 23/03/1629

François COUSIN et Pierre DELEPIERRE, ce dernier ayant pris en cense 2c de labour dont le premier se porte caution. En marge : Ledit COUSIN se porte fort et garant dudit DELEPIERRE au nom de son frère Antoine COUSIN et sa soeur Jacqueline COUSIN [Classé après l'acte 3].

2 E 3 / 7977 acte 18 du 06/04/1629

Guillaume BOTTIN marchand laboureur à Provin pour faire solution de paiement à Jean DESCAMPS, bailli de la Mairie d'Oresmieux à Wicres à cause de la vente ce jour d'une casaque de drap gris et doublée de bleu baicq, promet de lui livrer un mille de fais de maulles secs et sancies bonne et fidèle marchandise à livrer à la hutte Berna ainsi vulgairement appelée, front à la rivière de La Bassée à Lille, à la St Christophe prochain.

2 E 3 / 7977 acte 19 du 09/04/1629

Jacques DE COURCHELLES fils de feu Evrard de Fromelles pour nourrir paix et concorde entre Antoine DE COURCHELLES son fils et les enfants de feu Mahieu DE COURCHELLES, ses neveux et nièces et éviter toutes difficultés à son trépas ainsi que ceux délaissés par le trépas d'Augustine SAUVAGE qui fut sa femme, il procède au partage. A Antoine deux lieux manoirs et deux jardins sur 28c, 18c de labour, 8c, 8c, 4c, 9c, 22c en

deux pièces et 9c ½. Aux dits enfants chacun par égale portion un lieu manoir sur 2b 4c au Maisnil paroisse de Marquillies, 7 mencaudées de labour, 5c, 6c, 2c ½, 10c vers Hantay, 2c, 1c ½ de plat bois à bosquet et 1b de labour à Violaines et 10° partie des charpentages en la maison acquise de Robert JOVENEL à prendre à son trépas, ledit Antoine renonçant à son droit de maîneté fief ou quint tant de la succession de son père que de celle de ladite défunte sa mère. Témoin Henri LELEU fils de Mahieu, laboureur à Fournes.

2 E 3 / 7977 acte 20 du 18/04/1629

[Détruit. D'après les signatures : Pierre LEFEBVRE et] Françoise LEFEBVRE frère et soeur et héritier de feu Robert, et [...] LEGRAND [Ne signe pas] natif du village de [...] de Flandres y demeurant, fort d'Hugues LEFEBVRE leur f[... prob. frère] encore en bas-âge nomment procureur spécial Christophe DELERUIELLES pour avoir main assise et mise de fait sur les terres à eux succédées par le trépas de Sainte LEFEBVRE veuve dernièrement de Gilles CLAIS et auparavant de Robert LEFEBVRE par partage avec les cohéritiers.

2 E 3 / 7977 acte 21 du 19/04/1629

Liévin LECOMTE hôte et Jeanne LEMESRE sa femme d'Herlies pour faire solution de paiement à Jacques DE HENNIN, maréchal à Herlies de 294£ 10s restant de plus grande somme à cause de la vente de portion de bois et argent payé à leur place, lui vendent une monstre, 20 livres de pesant d'étain dont deux musquins d'étain, une payelle de fer et une de cuivre, un réchauffoir, deux chaudrons : un grand, un petit, un pot de fer etc. qui sont confiés entre les mains des dits Liévin et sa femme qui devront les rendre à la première demande dudit Jacques.

2 E 3 / 7977 acte 22 du 22/04/1629

Jean JACQUEMONT laboureur à Marquillies vend à Guillaume CAULLET marchand laboureur à Fromelles 10 cents de maulles à 4£ chacun cent qui viendra en diminution de ce qu'il lui doit, à livrer à la St Christophe.

2 E 3 / 7977 acte 23 du 26/04/1629

Jean DUTRIE laboureur, veuf de Catherine PRANGIER d'Herlies, assisté de Pierre PRANGIER son beau-frère et de Philippe DELEPIERRE son neveu, Pierre BARTIER son ami acquis d'une part, Jacqueline DUBOIS fille de feu maître Jean et de Michelle CARRE, assistée de de sa mère, Jacques CARRE son oncle maternel, maître Jean CRESPEL son parrain, maître Gilles CARRE son cousin germain (Rayé : Chrétien DUBOIS aussi son cousin germain paternel) d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte en meubles et partie de lieu manoir sur 1c ½ pris en 6c à l'encontre des héritiers de Jeanne PRANGIER, 3 parts de 7c ½ de labour à l'encontre des mêmes tenant à 2c à l'encontre des héritiers de feu Antoine PRANGIR, 3q 6v pris en 6c, 64v en 2c 36v et ses vêtements de nocés. Elle apporte par le trépas de son père 3c 20v en 13c, ...c en 5c, 6° partie de 5c et ses vêtements de nocés.

2 E 3 / 7977 acte 24 du 27/04/1629

Amand CLEMENT jeune fils à marier de feu Roland et de Barbe FACHES demeurant chez François ACCOLLET, assisté de Jeanne DE FACHES veuve de Frédéric BILLAU sa tante maternelle, Grégoire FACHES son oncle maternel et de François ACCOLLET son ami d'une part, Péronne BUISINE jeune fille à marier de Michel, assistée de son père, Pierre BUISINE son frère germain, Gilles CAPPON (surcharge au-dessus du prénom : Ariceulx ?) son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte 2 vaches et ses vêtements de nocés.

2 E 3 / 7977 acte 25 du 12/05/1629

Maximilien, Pasquier et Gilbert LECOMTE et Jacques HENNEQUIN époux de Marie LECOMTE tous enfants et héritiers de feu Guillaume LECOMTE et de Marie FLAMENT à Herlies ayant en commun un lieu manoir à usance d'échopperie occupé par Jean BOIDIN, un autre lieu manoir occupé par Jérôme DHALLUIN, sergent de la comté d'Herlies et partie de jardin sur 1c par succession de leurs parents. Partage. A Jacques HENNEQUIN ledit lieu manoir occupé par DHALLUIN. A Gilbert et Pasquier le lieu manoir occupé par BOIDIN à charge de l'hypothèque.

2 E 3 / 7977 acte 26 du 14/05/1629

Martin FAUCQUEMBERGHE laboureur au hameau de Piètre paroisse d'Aubers vend à Jacques FIEBVE meunier et Arnould CAPPON laboureur à Herlies, 8c de bourrées à livrer en août.

[Actes 27 et 28 manquants]

2 E 3 / 7977 acte 29 du 03/06/1629

François CAMBIER laboureur à Illies, Robert LESTIENNE laboureur et Marguerite CAMBIER sa femme de Fournes, Noël BONNIER et Isabeau CAMBIER sa femme d'Herlies vendent à Pierre TOUCRY laboureur à Herlies, 3c 24v en ½b à l'encontre de Georges BURIER et des cohéritiers de feu Nicolas CHAVATTE à Herlies. Il déclare Péronne DUBOIS veuve de Mathieu LELEU comme son command.

2 E 3 / 7977 acte 30 du 09/08/1629

Jacques CLAIS d'une part, Noël DE RACHES laboureur à Fournes d'autre part. Etant apparents d'entrer en difficultés à propos de certain instrument passé devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille au profit dudit CLAIS et à charge du second. S'accordent. Le second donnera au premier 150£ à la St Luc et à nouveau à la St Luc suivante et ainsi de suite pour 100£ jusqu'à ce que ledit DE RACHES aura satisfait audit instrument. De compassion ledit CLAY l'a acquitté de 100£. Si ledit second vend 4c de labour à Fournes il sera quitte de sa dette. Ledit DE RACHES a promis d'entretenir et couvrir les couvertures de la maison dudit CLAY à charge de livrer étrain et lattes pour 64£ et sera nourrit par ledit CLAY lorsqu'il couvrira.

2 E 3 / 7977 acte 31 du 25/08/1629

[Détruit. D'après les signatures : Jacques HENNEQUIN ... à Ligny le Grand] paroisse d'Illies [...] pour sûreté de la pleigerie faite en son nom vers Jacques BILLAU, laboureur à Sainghin en Weppes par Antoine MESSEANT, laboureur audit Ligny le Grand, lui cède un cheval hongre de poil bayart naguère acheté dudit BILLAU [La mention de l'année est détruite].

2 E 3 / 7977 acte 32 du 31/08/1629

Françoise DELEPLANCQUE veuve de François LITHON (?) de La Bassée vend à François DE FACHES laboureur à Salomé, 3 quartier de labour à l'encontre de l'acheteur à Salomé. Elle nome Jean SAUVAGE comme procureur spécial pour s'en déshériter, et François CUVELIER et Pierre SANSSON beau-fils (ses beaux-fils ?) se portent cautions.

2 E 3 / 7977 acte 33 du 03/09/1629

Martine MASURE veuve d'Antoine DEBARGE d'Herlies pour le bon amour et affection naturelle qu'elle porte à Jean, Arnould, Philippe, Jacques, Mathieuette, Laurence et Marie DEBARGE ses enfants en premières noces, donne aux dits Jean, Arnould et Laurence par dessus leur port de mariage à chacun 400£, aux dits Philippe, Jacques, Mathieuette et Marie pareille dot et par dessus 400£ chacun à prendre sur ses plus apparents biens à son trépas. Témoin Antoine GRAU fils de feu Antoine.

2 E 3 / 7977 acte 34 du 20/09/1629

Thomas FLAMENT fils de Charles, couvreur d'étraine et Marie DE HENNIN sa femme d'Illies vendent à Jean DE BEAUSSART, marchand et laboureur à Wicres, 1c ½ 9v de labour à Herlies. Le 24 septembre 1629 ledit DE BEAUSSART déclare pour son command Chrétien DUBOIS, lieutenant de Monsieur le comte de Coupigny.

2 E 3 / 7977 acte 35 du 06/10/1629

Thomas FLAMENT fils de Charles, couvreur d'étraine et Marie DE HENNIN sa femme d'Illies vendent à Jean DE BEAUSSART, marchand et laboureur à Wicres et Jeanne VRETE sa femme, 50v de labour à Herlies occupés par Mathieu DE HENNIN. Témoin Jean DESCAMPS naguère meunier à Illies.

2 E 3 / 7977 acte 36 du 12/11/1629

Jean CORDONNIER marchand de cheval (sic) au bourg d'Haubourdin baille à Jacques BEGHIN fils de feu Hubert, laboureur à Sequedin, 8c de labour à Sequedin.

2 E 3 / 7977 acte 37 du 09/12/1629

Pierre HENNEQUIN jeune fils à marier de Noël HENNEQUIN et de Marie LIBERT d'Herlies, assisté de ses père et mère, Jacques LIBERT son oncle maternel, Simon HENNEQUIN son oncle paternel, Jean LEFRANCOIS son oncle maternel à cause de sa femme, Jacques ACCOLLET bailli de la Srie de Clicquetrie son ami d'une part, Marie LEFEBVRE jeune fille à marier de Pierre LEFEBVRE et de feu Antoine LEBLANCQ de Ligny le Grand paroisse

d'Illies, assistée de son père, Jacqueline LOMBART sa belle-mère, Philippe et Marguerite LEFEBVRE ses frère et soeur germains, Gilles LEFEBVRE son oncle paternel, Noël LESAGE son beau-frère et de Philippe LEFEBVRE son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 300£, une vache et messire Noël DU NID prêtre chapelain de l'église collégiale St Pierre de Lille donnera 100fl comme appert par sa signature du 5 décembre 1629, 6 havots de bon blé pour le banquet de noces, il est tenu quitte du pot de vin avancé par ses parents à messieurs des religieux de Loos à la prise d'1b à Herlies et ses vêtements de noces, le tout apprécié 300fl. Elle apporte 4c de labour à Illies en 6c à choisir du côté de levant ou couchant, 150£, 6 havots de bon blé pour le banquet nuptial et ses vêtements de noces, le tout apprécié 300fl. Ledit Jacques ACCOLLET qui se porte fort d'Isabeau LEFEBVRE veuve de François ACCOLLET qui leur accordera à tous deux le bail d'un lieu manoir qu'elle a accordé audit Pierre seul, et le père de la fiancée lui donne une vache.

2 E 3 / 7977 acte 38 du 15/12/1629

François LE BOURGEOIS Sr de la Casserie etc. bailli de Monseigneur le duc DE BOURNONVILLE en sa Srie de Fournes, déclare que le 13 décembre 1629 il est venu à sa connaissance que Pierre RUIELLE, Jacques DE HENNIN fils de Guillaume se qualifiant de ministres de la charité des pauvres dudit lieu ont avec le pasteur, le greffier, Jacques DELEFORTRIE, Jacques DUBOIS, Florent LEFEBVRE habitants de Fournes prêté serment dû, savoir de faire la cotisation et administration des revenus des pauvres et avoir ordonnance de l'assiette à qui que bon leur avait semblé, puis on pris leur repas comme à l'ordinaire. Or peu avant ladite assiette ledit bailli pour éviter frais et dépenses que pouvaient faire lesdits ministres a fait demande aux dessus-nommés de venir en sa maison ou en la halle de Fournes et qu'il **ne désirait de boire ni manger sur les biens des pauvres**. Ils sont allés à la taverne vulgairement appelée le Cabillau en l'absence du bailli à effet d'achever ladite assiette et sans l'en avertir. Contre quoi il proteste [Idem au n°40].

2 E 3 / 7977 acte 39 du 15/12/1629

Simon GOBERT laboureur à la Sotte Rue paroisse de Fournes pour faire solution de payement à Jeanne DU NID veuve de Charles GOBERT de Fournes de 138£ 10s de plus grande somme à cause d'arriérages d'un lieu manoir à Fournes, lui vend divers meubles : 2 rasières de fèves, 4 havots de pommes, 6 chemises de femme, 8 chemises d'homme, 2 chapeaux de femme, 2 pourpoints d'homme de toile blanche, 2 paires de haut de chausse de drap gris, 1 baie rouge et un corset damassé noir, un coffre et une cramillie et trépied de fer qu'elle laisse entre ses mains.

2 E 3 / 7977 acte 40 du 15/12/1629

[Brouillon du n°38].

2 E 3 / 7977 acte 41 du 20/12/1629

Michel BUISINE fils et héritier de feu Jean d'Erquinghem le Sec, Jean, François, Laurent et Nicolas BUISINE ses fils, Gilbert DE GRUISSONS et Catherine BUISINE sa femme aussi fille dudit Michel et héritière avec ses frères de feu Gratiennne RICOURT vivante leur mère, ont vendu 5c de labour tenus de Phalempin dont ils se sont déshérités au profit de Pierre HERLANE qui en fut adhérité le 20 décembre 1629. Copie de l'acte.

2 E 3 / 7977 acte 42 du 23/12/1630

Jérôme HALLUIN procureur spécial de Gilles LEFEBVRE, laboureur à Illies par acte devant les notaires royaux à Béthune le 23 février 1630 contenant vendition par ledit LEFEBVRE au profit de Jean DESRUIELLES marchand naguère échevin de Béthune de 5 quartiers ½ environ de labour à Ligny le Grand, paroisse d'illies dont ledit procureur se déshérite devant le bailli de la comté d'Herlies en son nom.

2 E 3 / 7977 acte 43 du ../04/1630

[Effacé. D'après 2 B 11 / 11C acte 1261 pourrait être Jeanne POLLET mais dernièrement veuve de Jean CHARLET en 1626] POLLET veuve de Jacques DELEVAL de Fromelles teste. Inhumation au cimetière de Fromelles. A Françoise DELAVAL sa fille veuve de Pierre SEGON pour sa bonne compagnie et alimentation par son mari et depuis par elle, baille un lieu manoir sur 10c ½ pour 9 ans à charge de l'alimenter et nourrir tant qu'il plaira à Dieu lui laisser vie. A Pierre SEGON fils de ladite Françoise, son neveu 6 ormeaux au jardin susdit. A Charles SEGON frère dudit Pierre, don neveu, un gaucquier (noyer) sur ledit jardin et 3 ormeaux. A Jeanne SEGON soeur desdits, sa nièce, 12£. A Jacques et Toussaint SEGON fils de ladite Françoise 100£ à se répartir également

2 E 3 / 7977 acte 44 du 26/03/1631

Jean, Antoine et Marie DELECROIX enfants d'Abraham DELECROIX qu'il eut de Claudine LADEN fille et héritière de feu Robinan (?) LADEN approuvent la vente faite par leur mère à (blanc) procureur pour office de Violaine de sa part sur la succession dudit Robonan (?) son père en une maison sur 1c à Violaine et donnent procuration pour s'en déshériter devant les échevins de Loo.

2 E 3 / 7977 acte 45 du 30/07/1631

Engrand CLICQUENOIS fils de Robert, assisté de son père et d'Antoine CHARLET sa mère, Catherine CLICQUENOIS sa marraine et tante et de Robert PRANGIER son cousin germain d'une part, Marie MEURIN jeune fille de Guillaume MEURIN et de Péronne DELECROIX, assistée de ses père et mère, Mathieu DELECROIX son oncle maternel et de Jacqueline LE MILLE sa femme et de Jean DUTRIE son cousin issu de germain d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100£, une ostille à titre toile avec les harnas et ustensiles y servant et ses vêtements de nocés ainsi que le bail d'un lieu manoir sur 2c que son père occupe à Herlies. Elle apporte 4c de terre à labour

à Laventie en 7c ½ à l'encontre desdits DELECROIX et sa femme, 100£, ses vêtements de nocés, une rasière de bon blé et un tonneau de bonne bière pour les nocés.

2 E 3 / 7977 acte 46 du .././1632

Déclaration des ventes échues en 1632 en la pairie d'Aubers. (Fief Aubers) Vente par François GRUSON à maître François LEFRANCO, greffier à Herlies de 7c 60v de labour. (Cotteries) Constitution de rente par Pierre MESURILE au profit de la charité des pauvres d'Aubers pour 75£ de principal. (Fief Plouich) Vente par Michel DUMEZ à Philippe DUHAMEL d'Aubers d'un fief flégard sur (blanc) cents.

2 E 3 / 7977 acte 47 du 02/06/1632

Pierre LANSAY laboureur à Westouter en la Srie de Verlinchove pays de Flandres comme père et tuteur de Jacques, Pierre, Catherine et Marie LANSAY ses enfants mineurs qu'il eut de feu Péronne LERNOULD sa femme, a obtenu lettres patentes du roi Philippe pour vendre 15c ½ de labour en diverses pièces à Fournes et Beauamps leur appartenant à cause du trépas de leur mère pour payer les dettes dont celles pour la **perte de plusieurs de ses bestiaux : chevaux, vaches, avestures et autres maladies, tellement qu'il est obligé de tout laisser en ruines n'ayant plus que de petits meubles** dont il sera tenu de rendre compte de l'emploi des deniers, fut interrogé avec Jean LEFRANCO, oncle allié paternel et Jean ACCART de Westouter et leurs voisins qui ont confirmé. La lettre du roi est entérinée.

2 E 3 / 7977 acte 48 du 08/06/1629

Information faite devant Florent LEFEBVRE lieutenant [Détruit] LEFEBVRE, Jean LEROY et François LEFRANCO hommes de fiefs de ladite Srie sur certaines paroles proférées par Jacques DE HENNIN, laboureur au grand déshonneur et préjudice de Guillaume DE HENNIN fils de Philippe bocqu[illon]. Interrogés : Pasquier MALLETT laboureur au hameau de Buffe paroisse de Ligny âgé de 35 ans dépose que le lundi lendemain de la Pentecôte dernière vers le soleil couchant il était auprès de la croix du dit Buffe en compagnie dudit Guillaume et Jean BUISINE fils de Jérôme et Jacques DE HENNIN fils à marier devisant ensemble. Survint DE HENNIN revenant de la dédicace (ducasse) de Ligny en Gaucquerie et s'approchant dudit Guillaume disant "J'ai volonté à boire à vous" à quoi il répondit qu'il en était content à quoi Jacques répondit "si je n'étais pas si en bonté je te voudrait bien quelque amitié". A quoi ledit Guillaume répondit qu'il voulait savoir pourquoi il lui disait cela. Il répondit "**tu es un petit larroncheau (voleur)**". Sur quoi ledit Guillaume en furie voulu sortir son couteau, ce que le déposant lui empêcha de faire [Détruit] par son entremise. Jacques DE HENNIN fils de Marc de Fournes âgé de 18 ans confirme. Jean BUISINE fils de feu Jérôme de Fournes âgé de 18 ans confirme.

2 E 3 / 7977 acte 49 du s.d.

Feuille de calcul : Marie VIGNOBLE a bon pour vente de bois : 62£ 9s, de charpentage 209£ 6s, argent reçu par Mahieu VIGNOBLE pour sa part 42£ 16s et de dette du lieu mortuaire déduction faite de 14£ 6s pour sa part : 24£. Somme porte 315£ 15s. Qu'elle recevra de Mahieu VIGNOBLE, de Martin VIGNOBLE son frère, d'Abraham MATHELIN, de Mathieu CHARLET, de Pierre SIX, de Martin HAYART. Mathieu CHARLET doit du partage originel 150£ et d'autre partie 60£. Somme porte 210£. Sur quoi il a boni de vendue de bois 38£ 1s, et avec ce de l'argent reçu par Mahieu VIGNOBLE 42£ 16s et outre ce de dettes du lieu mortuaire 65£ 11s. Somme porte 136£ 8s. Par quoi droit 73£ 12s.

2 E 3 / 7977 acte 50 du 18/04/1633

Plainte fondée par Jacques LEDOUX fils d'Hugues demeurant en cette pairie d'Aubers contre Antoine VAUCHELLE de ladite Srie pour qu'il soit condamné à lui payer 6£ (?) à cause de labours et amendices fait sur ses terres et être déchargé de 12£ ½ dues aux pauvres de Requebourcq (Richebourg ?) à cause d'une année de cours de rente comme caution dudit VAUCHELLE (sic). Saisie des labours, fers et semences étant sur 3c ½ en deux pièces occupées par ledit VACHELLE.

2 E 3 / 7977 acte 51 du 09/09/1633

Informations tenues en la pairie d'Aubers le 9 septembre 1633 devant Jean DELEBARRE bailli, Mathieu DUHAMEL, Pierre SAUWIER échevins sur le débat advenu entre (blanc). Mahieu DODIENNE manouvrier à Aubers âgé de 43 ans environ affirme que le dimanche 21 août 1633 il était en la taverne de l'Epine à Aubers en compagnie de Martin GILLAR (? surchargé) et Antoine LESAGE où ils entendirent plusieurs propos échangés entre Roger et Denis PLOYART contre Jacques DUFOUR et Toussaint BARBRY qui y buvaient ensemble. Ledit Denis s'est adressé audit Toussaint en arrivant, disant "m'en bo... au cas quelque chose sur ton coeur au ne le sé[...]". Les dits PLOYART se ruèrent sur leurs couteaux et s'en rapprochèrent pour le frapper mais il prit la fuite. Aussitôt ledit [...] garni d'un couteau le poursuivi, l'attestant sorti **vit ledit Roger donner un coup sur la tête dudit Jacques DUFOUR**, ledit BARBRY avait reçu un coup sur la tête et est tombé par terre. Catherine LEROUGE femme de Michel LEPLAT, hôtesse en ladite taverne âgée de 27 ans environ affirme que lesdits BARBRY et DUFOUR **dirent plusieurs propos et risée que moqueries tendant à noise**. Elle a entendu dire que DUFOUR et BARBRY ont reçu une blessure sur la tête.

2 E 3 / 7977 acte 52 du 19/12/1633

Reçu de procuration faite par Jeanne VIGNOBLE à Philippe VINCENT pour accorder la mise à pied (sic) au profit de Robert et Antoine BOCQUET père et fils des mains de Jacques DEFRANCO greffier d'Aubers.

2 E 3 / 7977 acte 53 du 21/02/1634

Pierre LECOMTE fils de feu Guillaume, laboureur à Herlies pour faire solution de paiement en partie à Michel POTTIER son beau-père, laboureur à Herlies, de 300£ à cause d'arriérage de cense d'un lieu manoir, prend à sa charge pareille somme due par ledit POTTIER à Jean DE BEAUSSART, laboureur à Wicres. Témoin Jacques POTTIER laboureur à Herlies.

2 E 3 / 7977 acte 54 du 10/03/1634

Philippe DUSAULCHOIS fils de feu Philippe, censier du Biez à Lorgies, vend à Jean BAYART fils de feu Pierre, couturier à Lille, la somme de 218fl 4p que Jean et maître Charles DE NOYELLES lui doivent pour arriérage d'une lettre de rente héritière au profit de Demoiselle Barbe GOBELET veuve d'Hubert TAHON depuis le 7 octobre 1625 dont ledit SAULCHOIS a acquis droit de ladite Demoiselle.

2 E 3 / 7977 acte 55 du 10/03/1634

Même acte que le précédent.

2 E 3 / 7977 acte 56 du 13/03/1634

Jean DESCAMPS fils à marier de feu Antoine DESCAMPS de Mérignies vend à André GHESQUIERE fils de Jean, laboureur au hameau de Ligny le Grand, paroisse d'Illies, la moitié de 3c de jardin à Illies à l'encontre de ses cohéritiers et nomme maître Philippe CUVELIER prêtre et Allard CUVELIER son frère, brasseur à Wicres, procureurs spéciaux. Le 16 janvier 1635 ledit André déclare son command de Jacques GHESQUIERE.



2 E 3 / 7977 acte 57 du 27/03/1634

Pierre PLOYART laboureur à Illies, époux de Marie HENNART d'une part, Philippe HENNART laboureur à Illies d'autre part. Par partage fait entre eux et les cohéritiers suite au trépas de Laurence BRUNEL à son trépas femme de Georges LE BURG, 4c ½ de labour tenus de Coisnes furent attribués audit PLOYART et audit HENNART par le trépas de feu Jean HENNART par autre partage 3c de labour à Fromelles tenus dudit Coisnes. Procèdent à l'échange moyennant que ledit HENNIART lui payera 96£ et 50£ vers Jacques BAUDUIN de La Bassée à cause d'une rente.

2 E 3 / 7977 acte 58 du 21/04/1634

Pierre GRAVE fils de Jacques et de Marie CORNILLE d'Herlies, assisté de ses père et mère, Jean et Pasquier GRAVE ses frères d'une part, Marie COLLET fille de feu Roger (CAULLET) et de Simone FLAMENT, assistée de sa mère, Pierre et Pierre et Jean COLLET [sic. Seuls les fiancés et leurs parents signent] ses frères, Jean POISSONNIER (PICHONIER) et Jean HEDDEBAUT ses beaux-frères d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100£ et ses vêtements de nocés. Elle apporte la même chose.

2 E 3 / 7977 acte 59 du 27/04/1634

Jude BURIE veuf de Péronne HOUBAINE d'Herlies, assisté d'Allard, Jude et Pierre BURIE ses fils et de Noël HOUBAINE son beau-frère d'une part, Barbe FLOURET fille de feu Michel de Fauquissart, assistée d'Henri FLOURET son frère germain, Gilbert MILLEVILLE et Antoine LEFEBVRE ses cousins germains d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots.

2 E 3 / 7977 acte 60 du 24/04/1634

Jean CLAIS fils à marier d'Aimé (CLAY) [Etrangement le notaire indique : seing de Amé CLAY, mais on ne trouve pas la signature de Jean], laboureur à Herlies pour l'affection qu'il porte à Jacquemine CLAIS sa soeur, lui donne 50£ lorsqu'elle prendra état honorable. Témoins Charles LEFEBVRE fils de Betreumieux et Christophe DELERUIELLE l'aîné, laboureurs à Herlies.

2 E 3 / 7977 acte 61 du 16/05/1634

Michel DEBARGE jeune fils d'Arnould DEBARGE et de feu Marie CARLIER d'Herlies, assisté de son père, Charles DEBARGE son frère germain, Antoine LESAGE son frère germain (sic), Philippe CARLIER son oncle allié (sic) maternel et de Gilbert LEFRANCQ son oncle maternel d'une part, Marguerite LE MARSIL jeune fille de feu Godefroid DE MARSIL et de (blanc), assistée de Jean DOBY son beau-frère, Philippe DUBOIS son parrain et de Mathieu DELECROIX son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 200£, une rondelle de double bière pour le banquet nuptial et ses vêtements de nocés. Elle apporte 200£ et ses vêtements de nocés.

2 E 3 / 7977 acte 62 du 27/05/1634

Jacques ACCOLLET fils et héritier de feu François ACCOLLET, laboureur à Betensart pays d'Artois qui a un lieu manoir sur 14c, 10c de labeur, ½b en deux pièces, 6 mencaudées de labeur, le tout à Herlies et d'îmage dudit lieu vulgairement nommé le fief du Bas Wailly. Comme ses frères et sœurs François LEBLOND et Madeleine ACCOLLET sa femme, François ACCOLET, Simon LEMESRE et Catherine ACCOLLET sa femme aussi héritiers dudit François en sont exclus en vertu de la coutume de la Salle de Lille, désirant paix et amitié entre eux tous, il ordonne qu'ils puissent prendre leur part dans les dits biens après le trépas d'Isabeau LEFEBVRE leur mère qui a droit de viager. Témoin Mathieu LESAGE fils de feu Adrien.

2 E 3 / 7977 acte 63 du 02/07/1634

François HENNICOURT (ou HENNICQUOT) fils d'Antoine d'Aubers déclare avoir été bien fourni par ledit Antoine son père du port de mariage avec Catherine HEDDEBAUT et avoir reçu ses vêtements pour le jour de ses nocés.

2 E 3 / 7977 acte 64 du 26/06/1634

Jean BURIE fils de feu François et de Pasque LESAGE d'Herlies, assisté d'Antoine BURIE son frère et de Jean DEBARGE son parrain d'une part, Françoise LEFEBVRE fille de François et d'Antoinette BETRY, assistée de son père et Catherine BOIDIN sa belle-mère, Charles LEFEBVRE l'aîné, son oncle paternel et de Charles CERISIER son parrain d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 26£ d'épargne, son frère Antoine lui donne 12£ et une rasière de blé et ses vêtements de nocés, le tout estimé 100£. Elle apporte un lit, le rendage d'un petit lieu manoir pour 10 ans occupé par Jacques CHARLET ou son occupation au terme du bail qu'il en a, 12£ de formoture de sa mère, une rasière de blé et ses vêtements de nocés, estimé le tout à 100£.

2 E 3 / 7977 acte 65 du 21/09/1634

Jean BEHAGLE fils de feu François, chartier et Marie HENNEQUIN sa femme du faubourg St André de Lille vendent à Michel POTTIER fils de Martin, laboureur et Catherine ACCOLLET sa femme à Herlies, une lettre de rente héritière du 26 mai 1626 obligeant Noël et Liévin BONNIER père et fils, laboureurs à Herlies au profit d'Antoine COURCOL, procureur postulant à Lille pour 6fl 5p par an dont ils ont droit par transport de maître Jacques FAUCQUEMBERGHE prêtre et chapelain de l'église collégiale St Pierre en Lille le 11 mai 1634 devant Josse FACHES, notaire, en qualité d'exécuteur testamentaire de feu Messire Noël DU NID vivant prêtre et chapelain dudit St Pierre qui en avait droit dudit COURCOL depuis le 3 octobre 1629 devant Jean TURPIN, notaire. Témoins Noël et Simon HENNEQUIN, frères, laboureurs.

2 E 3 / 7977 acte 66 du 10/10/1634

Martine LEFEBVRE fille à marier de feu Pierre LEFEBVRE de Ligny le Grand, paroisse d'Illies vend à Philippe LEFEBVRE, laboureur audit lieu, la somme de 19£ 3s que Gilles LEFEBVRE, laboureur audit Ligny lui doit pour ouvrage de lin chez lui il y a un an.

2 E 3 / 7977 acte 67 du 22/10/1634

Jean DESCAMPS fils de feu Antoine (signe DECAN) vend à André et Jacques GHESQUIERE frères, enfants de (Rayé : feu André) Jean, 5c de labeur en deux pièces sur le d'îmage de la comté d'Herlies à l'encontre des enfants de Jean DESCAMPS en deux pièces de 5c. Pierre DELEBOURSE fils de feu André, laboureur à Allennes, s'est porté caution.

2 E 3 / 7977 acte 68 du 05/12/1634

François DUBOIS fils de feu Antoine et d'Anne COUSIN, assisté de sa mère, Chrétien, Jean et Jacques DUBOIS ses frères germains et de Jacques LAIGNEL son beau-frère d'une part, Jeanne LEBLOND jeune fille de François LEBLOND et de Madeleine ACCOLLET, assistée de ses père et mère, Antoine et Catherine LEBLOND ses frère et soeur germains, Maximilien LEFRANCO bailli de la comté d'Herlies son oncle paternel, Simon LEMESRE son oncle maternel et de François ACCOLLET son oncle maternel d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 1000£, une vache, un lit et ses vêtements de noces. Elle apporte 1000£, une vache et ses vêtements de noces. La mère du fiancé baille la moitié à l'encontre de Jacques DUBOIS frère dudit François, de deux demeures sur 16b à Wicres qu'occupait Ferry DUBOIS fils de ladite Anne avec l'accord de ses autres enfants ici nommés.

2 E 3 / 7977 acte 69 du 04/10/1635

[Détruit] Philippe CASTRICQUE [...] mise de fait de justices sur les héritages par lui pris en cense de Jean DE HENNIN tuteur des enfants de Catherine DE HENNIN à son trépas veuve de Jacques DE COURCELLES avec enfants et de Jacques (?) DE HENNIN par bail du 25 septembre 163[...] devant Jean DELEBARRE de Sailly en présence des hommes de fiefs de la pairie d'Aubers. Pareille mise de fait sur les pièces de terre prises par ledit Philippe CASTRICQUE desdits, savoir 4c, item une pièce de [...] prise en en 6 mesures. Plainte par Jacques PROUVOST manouvrier à F[...] à l'encontre de Jean DUBOIS et sa femme pour avoir paiement d'une blanche bête et vacations par lui faites.

2 E 3 / 7977 acte 70 du 11/03/1636

[Liasse] Document 1 : Devant les échevins de pairie d'Aubers Laurent DUFLOT a été signifié par le sergent parlant à sa femme de venir répondre des accusations portées contre lui. Puis ledit ajourné sur défaut le 26 mars 1636, ayant dit qu'il n'avait pas à y répondre. A emporté du terreau des héritages du Sieur (d'Aubers ?) et fait sien. Signé Jean DELEBARRE

Document 2 : 30/10/1605 [Sic. Probablement 1635, les signatures sont identiques au document suivant] Extrait du compte particulier du 1^{er} mars 1600 rendu par maître Jean MENCHE receveur de la pairie d'Aubers à Monsieur le comte DE MARLES. Arrentement des grandes sablonnières sur 3b 1 merch de prés nommés les Grandes Sablonnières à côté des Petites Sablonnières le long du chemin d'Aubers à Laventie tenant aux hoirs Jean DE WAREMBOURG à cause de Jeanne BLONDEL sa femme, étant le pâturage commun avec les bestiaux des habitants d'Aubers et non autres ayant été **vendus avec le consentement dudit Sr vers 1559** par les bailli, échevins et marglisseurs d'Aubers à l'aveu de la plus grande partie des habitants au profit de l'église **pour construire une tour et mettre pendre les cloches** pour l'augmentation du service divin avec l'accord de sa majesté rendu au Conseil de Flandres à Gand le 3 février 1567 à charge de 10s de rente seigneuriale le bonnier à Noël et encore retenu à son profit une voie chariable de 15 pieds de largeur le long de l'héritage Henri DE BACQUERO servant d'issue aux dites sablonnières. Document 3 : 30/10/1635 devant Jean DELEBARRE lieutenant du bailli d'Aubers, Pierre DELERUIELLE échevin d'Aubers et maître Nicolas DAMIENS avocat au Conseil d'Artois pour adjoint en la ville de Béthune. Maître Jean MENCHE receveur des Etats d'Artois à Béthune et de la ville et pairie d'Aubers à la requête de Philippe VINCENT, procureur pour office de ladite pairie, demandeur à l'encontre de Laurent DUFLOT a exhibé le document n°2. Document 4 : Intendit pour le procureur de la pairie d'Aubers contre Laurent DUFLOS d'Aubers à condamner à deux amendes de 60s pour avoir deux fois fouit, hauvé ou piqué à la voie ou chemin appartenant au seigneur dudit lieu allant aux Grandes Sablonnières à l'endroit de son héritage haboutant audit chemin. Ayant appliqué la terre en provenant à son profit, demande par-dessus les amendes à ce qu'il soit tenu de rétablir et remettre tout emport, et redresser ledit chemin en forme et grandeur ordinaire. Rétablissement qui se fera par la justice à ses dépens. Rappelant que jusqu'en 1567 **les sablonnières étaient communes pour le pâturage aux habitants d'Aubers**, elles ont alors été vendues, aliénées ou arrentées pour certaines causes, ayant le Sg du lieu réservé un chemin, auquel chemin il n'est loisible à qui que ce fut sans congé et permission être touché etc. Document 5 : 13/03/1635 Réplique dans le même procès.

